

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Avis de convocation à tous les membres

Mercredi 12 avril 2006

Studio TV-1 à 17 hrs.

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Négociations (lettres d'entente)
3. Levée de la réunion

Conférence téléphonique pour les régions.

P.S. un léger goûter sera servi

N.B. Lors d'une Assemblée générale *extraordinaire*, les débats sont limités aux sujets mentionnés dans l'avis de convocation. (selon l'article 18.01 de nos statuts et règlements)

Distribution le 7 avril 2006